

## Bredisquern

En lisière d'un bois, ce hameau se situe à environ 2 km au nord-est du bourg, peu après le passage de la route express Vannes-Lorient. Il est également proche d'environ 1000 mètres du château de Pont-Sal et d'une zone commerciale du même nom. Aujourd'hui, il ne comprend que quelques bâtiments, dont certains en ruine.



Dès le 17<sup>e</sup> siècle, la famille JACOB est bien implantée à Plougoumelen, et plus particulièrement au village de Bredisquern, où les garçons prénommés Jean sont très nombreux, même entre frères. Pour les distinguer, un surnom leur est attribué. Ainsi Jean JACOB, né vers 1610 et marié à Julienne CORLE (n°696-697), est surnommé «*Rouget l'ainé*» d'après sans doute la couleur de ses cheveux. Son frère Jean, marié à Jeanne MELAN et décédé en janvier 1678, est surnommé «*Rouget le jeune*». Ces deux Jean ont eux-même des enfants prénommés Jean, distingués plus couramment par «*l'ainé*» et «*le jeune*».

Jean JACOB et Julienne CORLE ont au moins neuf enfants, dont :

- Jean l'ainé, né vers 1636. Il se marie en 1654 à Jeanne MADEC, mineure de 14 ans décrétée de justice. Il n'aurait eu de son union que des filles dont l'une mariée à Jean LE MEUT<sup>4</sup>.
- Jean le jeune (n°348), né le 29 mars 1647. Il est filleul d'honorable et discret messire Jean GOUTIL, recteur de Plougoumelen, et de Julienne MOREL. Il se marie trois fois.
- Olive, née en juillet 1649, qui part à Kermabentat en PLUNERET après son mariage en août 1680 avec Jean PERENNES.
- Sébastien (n°430) né le 8 septembre 1657. Il est filleul de Sébastien JACOB du Steniou et d'Anne MADEC de Couetcougam. Il se marie trois fois, comme son frère Jean (voir plus loin).
- Une fille, qui s'installe à Keran en PLUNERET avec Michel LE BAGOUSSE.
- Une autre fille, qui s'installe à Kerain en MERIADEC avec un LE PALUD.
- Les autres enfants ne parviennent pas à l'âge adulte, mais parmi leurs parrains et marraines figurent Jean et François MOREL, Jean et Marie LE TOUZO.

A part l'ainé, tous les enfants se marient plus tard que la moyenne, entre 25 et 30 ans. Les filles quittent Bredisquern après leurs noces. Seuls les garçons y restent, et cela en bonne entente. Les parents vivent au moins 50 années de vie commune. Ils décèdent âgés d'environ 80 ans : Julienne CORLE le 29 octobre 1690, Jean JACOB dit «*Rouget l'ainé*» le 8 décembre 1691. Leurs trois fils assistent aux obsèques.

Initialement, la famille exploite une première tenue semblant être à domaine congéable sous monseigneur du RYT puis monsieur LE MEILLEUR, adjudicataire des biens du précédent. Plus tard, lors de l'été 1677, les deux frères Jean JACOB acquièrent par subrogation une autre tenue à domaine congéable sous la dame de BEGASSON, vassale du comté de Largouet. Ils congédient alors les consorts BRIENT, auxquels ils payent 890L pour les édifices et le droit de labourage. S'étendant sur environ 50 hectares, cette tenue se divise en fait en trois parties, dont l'une est travaillée par le domanier François LE ROUX. La partie de Jean JACOB le jeune comprend au moins 3 hectares de terres labourables, cultivées essentiellement sous seigle. Deux charrettes, cinq fourches, cinq faucilles, trois pelles sont notamment

<sup>4</sup> Ces filles seraient mariées à Julien LE CLOUEREK de Kerherrec en PLOUGOUMELEN et à Jean LE MEUT de Bredis quern en PLOUGOUMELEN, dits cousins germaines par alliance des neveux de Jean JACOB l'ainé.

nécessaires au travail. L'étable abrite une jument et huit bovins, dont une paire de bœufs. Ce cheptel se divise par moitié entre des pelages de couleur noire et d'autres de couleur «rouge» ou «jaune». La basse-cour ne comprend qu'un coq et trois poules. Un mousquet peut servir à la chasse. La maison comprend deux pièces. Dans la chambre à feu se situent les meubles principaux avec quatre lits, dont un enclisse, une table, six bancs-escabeaux ainsi qu'une chaise. Dans la seconde chambre, sont rangés des outils agricoles et trois coffres contenant un nombre impressionnant de linge et vêtements. Parmi ceux-ci figurent 17 linceuls ou nappes, 39 chemises pour homme ou pour femme, six cotillons, six devantaux, cinq coiffes, deux chapeaux... Dans la cuisine, un beurrier, une tasse et un plat en faïence sortent de l'ordinaire.

B5547 - Largouet /s Auray - 18/09/1677

Congément

Jean et autre Jean JACOB frères, aux droits de Dame Marie GUIDO, dame douairière de BEGASSON, ont acquis par acte du 14/08/1677 au rapport de Me Jacques GEOFFROY, NR à AURAY, les édifices et droits de labourage d'une tenue à Bredisquern en PLOUGOUMELLEN pour 890L payable le 15 du mois.

Contre les défenseurs

Jean et Marc BRIENT père et fils, Jean faisant pour Pierre, Marie et Perrine BRIENT ses enfants de son mariage avec Jeanne MORGANT, Pierre LE BOURGEOIS x Perrine BRIENT (4 pages en tout).

P1526 f°1 (AN) - Terrier de Largouet - 22/03/1683

Déclaration

du comté de LARGOUEU par Dame Marie Madeleine de CASTILLE, veuve du haut et puissant seigneur Messire Nicolas FOUQUET, vivant chevalier comte de Largouet, Marquis de Belle-Ile, Vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'état, surintendant des finances et procureur général de sa majesté en son parlement de Paris.

Biens F°76v

Il dépend notamment du comté à PLOUGOUMELLEN, 3 tenues à Madame de BEGASSON qui furent au Général du DEST, possédées par Jean JACOB, François LE ROUX et autre Jean JACOB le jeune, contenant 100 jx.

En février 1676, Jean JACOB le jeune (n°348) épouse à MERIADEC Perrine JEGOUX (n°349), qui y est originaire. Trois enfants naissent à Bredisquern : Madeleine en juillet 1677, Jean (n°174) le 1er novembre 1681, Louise le 17 décembre 1683. Ils sont filleuls de Sébastien JACOB, Jeanne JEGOUX, Jean MOREL, Guillemette LE ROUX, Jean JACOB l'ainé, Louise CADOUDAL. Le 18 décembre, lendemain de son dernier accouchement, Perrine JEGOUX s'éteint à l'âge de seulement 30 ans, avec sa fille Louise. En mars 1681, un partage est convenu avec les consorts JEGOUX. Le 8 février 1685, Jean JACOB se remarie à Claudine LE MARTEAU, originaire de Ringablach en PLUMERGAT, où se déroulent les noces. Parmi les témoins figurent Jean JACOB père, Jean LE MARTEAU frère, Sébastienne RIGUIDEL. Quelques jours avant, le 3 février, le marié a pris la précaution d'établir un inventaire mobilier, pour arrêter sa communauté avec sa première femme, dont il ne lui reste que son fils Jean, âgé de 3 ans. Du nouveau couple, naît au moins un fils prénommé Philibert, vers 1687. Mais Claudine LE MARTEAU meurt à son tour rapidement, en décembre 1690. Le 7 mai 1692, Jean JACOB le jeune fait établir un nouvel inventaire mobilier, avant son troisième mariage. Celui-ci se déroule le 20 mai, cette fois à Plougoumelen, avec Marguerite LE RUNIGO, veuve de Jean MARION, âgée d'environ 45 ans. Y sont présents les frères Jean et Sébastien JACOB, plus solidaires que jamais, ses voisins François et Jacques LE ROUX. Dès le mois suivant, le 11 juin, le nouveau couple fait acte d'héritier dans la succession sans hoirs de Christophe LE RUNIGO, frère de Marguerite disparu depuis 27 ans et supposé mort. Le 26 avril 1693, naît leur fille Jeanne. Le 14 mai, Jean JACOB meurt à l'âge de 46 ans. Il est inhumé le 15 en présence de ses deux frères et de son fils Jean, dit « Guillaume »<sup>5</sup>. Les 18 et le 25 mai, des tuteurs sont nommés pour les enfants issus des trois lits. Sébastien JACOB devient celui de la dernière Jeanne JACOB, âgée de trois semaines, la mère Marguerite LE RUNIGO s'abstenant de toute charge. Joseph LE BRAZOUDEC, oncle maternel de Ringablach en PLUMERGAT, devient le tuteur de son neveu Philibert JACOB âgé de 6 ans. Jean LE PLUART, aussi oncle maternel du Petit Copéric en MERIADEC, devient le tuteur de Jean dit « Guillaume », âgé de 11 ans. Le 26 mai, les biens mobiliers sont inventoriés pour la somme de 331L, dont la moitié pour le bétail.

<sup>5</sup> Jean JACOB n'a eu de son mariage avec Perrine JEGOUX qu'un seul fils survivant. Celui-ci est nommé Guillaume dans l'acte de décès de son père, le décret de tutelle et l'inventaire après décès en 1693, Jean à partir du décret de curatelle en 1699. Un Guillaume, décédé en bas âge et plus âgé que Jean, a peut-être existé. La famille aurait alors volontairement substitué les deux identités, afin peut-être de faciliter un mariage autorisé à partir de l'âge de 13 ans, alors que Jean n'avait que 11 ans. Le prénom aurait pu aussi être remplacé en raison d'un nombre trop important d'homonymes, la différence d'âge déclaré s'expliquant toutefois difficilement.

B5552 - Largouet /s Auray - 11/06/1692

Déclaration d'héritiers

Jean JACOB et Marguerite LE RUNIGO sa femme, de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, signalent que Christophe LE RUNIGO, frère de Marguerite, a disparu depuis 27 ans et est supposé mort sans hoirs. Ils s'adjugent donc la succession comme ~~soeur~~ germaine pour être enfants de feux Louis LE RUNIGO et Jeanne JEGAT.

B5552 - Largouet /s Auray - 25/05/1693

Décret de tutelle

Il est recherché un tuteur pour Guillaume JACOB, 13 ans [hic : Jean, âgé de 11 ans], fils mineur de Jean JACOB le jeune de son premier mariage avec Perrine JEGOUX, décédé au Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, depuis les 15 jours.

Témoins

- 1- Jean JACOB l'aîné de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, frère du défunt.
- 2- Sébastien JACOB de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, frère du défunt.
- 3- Michel LE LABOUCÉ de Keran en PLUNERET, beau-frère du défunt.
- 4- Pierre LE LABOUCÉ de Fetan Allan en PLUNERET, beau-frère du défunt.
- 5- Jean LE MEULT de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, cousin germain par alliance au paternel de la mineure.
- 6- Jacques LE PALLUD de Keran en MERIADEC, cousin né de germain par alliance au paternel.
- 7- Jean PERENNES de Kermaventat en PLUNERET, oncle au paternel par alliance.
- 8- Jean LE PLUAR du Petit Coperic en MERIADEC, oncle maternel du mineur.
- 9- Jean LE LAYEC du Grand Coperic en MERIADEC, oncle maternel du mineur.

Ils nomment pour tuteur Jean LE PLUAR

B5552 - Largouet /s Auray - 25/05/1693

Décret de tutelle

Il est recherché un tuteur pour Philibert JACOB, 6 ans, fils mineur de Jean JACOB le jeune de son second mariage avec Claudine LE MARTEAU, décédé à Bredisquern en PLOUGOUMELLEN depuis les 15 jours.

Témoins

Pratiquement identiques à ceux de l'acte précédent, ils nomment pour tuteur Sylvestre LE BRAZOUDEC, oncle au maternel pour être époux de Germaine LE MARTEAU, soeur de la mère, du village de Ringablach en PLUMERGAT. Jean JACOB l'aîné propose de nourrir le mineur jusqu'à ce qu'il atteigne 10 ans, et Sébastien JACOB les 2 ans après.

B5552 - Largouet /s Auray - 18/05/1693

Décret de tutelle

Il est recherché un tuteur pour Jeanne JACOB âgée de 3 semaines, fille mineure de Jean JACOB le jeune, décédé à Bredisquern en PLOUGOUMELLEN depuis 5 jours, de son mariage avec Marguerite LE RUNIGO à présent sa veuve, qui ne peut être tutrice à cause de son incommodité.

Témoins

Pratiquement identiques à ceux de l'acte précédent, ils nomment pour tuteur Sébastien JACOB, frère du défunt.

*Inventaire après décès de Jean JACOB de Bredisquern en PLOUGOUMELEN*

A la requête de 1°) Jean LE PLUAR, tuteur de Guillaume JACOB, fils du premier lit, au Petit Coperic en MERIADEC.

2°) Sylvestre LE BRAZOUDEC, tuteur de Philibert JACOB, fils du second lit, de Ringablach en PLUMERGAT.

3°) Sébastien JACOB, tuteur de Jeanne JACOB, fille du 3ème lit, de Bredisquern en PLOUGOUMELEN.

Commis au greffe : Michel MESNAGE, de la juridiction de Largouet /s Auray.

Priseurs : François MARION de Kerdu en MERIADEC, Pierre MARION de Ringablach en PLUMERGAT,  
et Mathurin LE DREVO, de Clequer en PLOUGOUMELEN.

Témoin : Marguerite LE RUNIGO, veuve du dit Jean JACOB.

MEUBLES (31L 11s - 9.5%)

1 table en bois de chêne .....	50s	1 chaise de paille .....	10s
1 trépied .....	10s	1 escabeau long .....	6s
1 charlit en bois de châtaignier .....	3L 10s	1 banc long en bois de chêne .....	30s
1 couette de balle et 1 berne .....	20s	2 escabeaux .....	2s
1 bois de lit .....	20s	1 escabeau .....	2s
1 couette de balle et 1 berne .....	30s	1 escabeau long .....	5s
1 charlit de clisse .....	5s	<u>Dans la 2e chambre :</u>	
1 bois de lit .....	40s	1 petit escabeau .....	1s
1 couette de balle .....	50s	1 coffre .....	20s
1 langeul de laine .....	3L	1 coffre à clef et clavure (1er sceau) .....	4L
1 faillie couette de balle et 1 berne .....	10s	1 coffre à clef et clavure (2e sceau) .....	5L

VETEMENTS ET LINGES (60L 17s - 18.5%)

2 linceuls doigts (?) .....	10s	3 cotillons de toile .....	50s
9 linceuls .....	9L	1 denanteau de balinge .....	10s
3 linceuls .....	20s	3 denanteau et 1 couvre chef .....	30s
3 nappes et 1 couvre chef .....	9s	1 denanteau de serge rouge .....	50s
4 chemises d'homme .....	20s	1 paire de bas à femme en billot et en paumier (?)	3s
6 chemises à homme .....	3L 12s	1 paire de bas gris .....	15s
6 autres chemises à homme de Kerpava .....	3L 15s	1 manteau d'incart gris .....	9L 10s
7 chemises à femme .....	40s	1 manteau gris à homme .....	4L 10s
8 chemises à femme .....	45s	1 justaucorps gris .....	40s
4 chemises à femme .....	40s	1 haut de chausse de balinge .....	40s
4 chemises de toile blanche .....	20s	1 haut de chausse .....	8s
1 paire de brassière prisée d'incart blanc ...	30s	1 camisole de toile à homme .....	3s
1 cotillon de Kd du autran (?) et 1 paire de brassière de toile .....	12s	5 coiffes de toile et 1 panier .....	6s
1 cotillon de tiers laine blanche .....	50s	2 chapeaux de laine .....	1s
1 cotillon de sarge bleue .....	20s	3 aulnes de toile d'étoupe .....	18s
		1 pipe façon d'armoire .....	20s

USTENSILES DE CUISINE (29L 4s - 8.8%)

1 poêle grasse .....	40s	1 mée à pâte .....	25s
1 pot de fer .....	50s	1 beurrier, 1 tasse et 1 plat de faïence,	
1 bassin d'airain du port de 2 seaux d'eau ..	4L 10s	1 pot de terre .....	8s
1 bassin d'airain du port d'un seau d'eau ...	30s	1 écuelle .....	1s
1 petit bassin d'airain du port d'un seau ...	30s	1 barrique effoncé d'un bout .....	5s
1 grand bassin d'airain du port de 8 seaux..	8L	1 barrique où il y a (en) du vin .....	12s
1 seille et 1 pot à eau .....	6s	1 charnier et 1 morceau de lard .....	4L
1 poêle (...) .....	10s	1 sac de bled farine .....	3s
9 écuelles et 9 cuillères .....	9s	1 ruche de paille .....	6s
1 jade de bois et 1 passoire à lait .....	4s	1 autre ruche de paille .....	6s
3 pots à lait et 1 ribot .....	4s	5 ruches de pailles .....	5s

MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES (31L 16s - 9.6%)

1 charrue .....	5s	2 crocs de fer .....	8s
1 charrette ferrée .....	8L	1 fourche de 2 doigts .....	5s
1 charrette non ferrée .....	5L	2 râteaux de fer .....	6s
1 corde à charrette .....	15s	1 tranche .....	8s
L'équipage des boeufs .....	8s	1 piguelle .....	6s
L'équipage du cheval .....	8s	2 êtrespes .....	40s

Plougoumelen

6 poches de toile .....	12s	2 pelles de fer .....	30s
1 quart mesure de ... .....	6s	2 fléaux à battre, 2 fourches de bois .....	4s
1 sous ablute farine.....	5s	1 offe à piler la lande et son équipement.....	30s
2 rabots, 1 pelle de bois .....	1s	2 haches et 1 faucillon .....	13s
2 cribles.....	10s	5 faucilles, 1 couteau crochu, 1 tamis .....	16s
2 planches .....	3s	1 pied à pier la pierre .....	25s
1 battoir .....	2s	1 rangeot .....	3s
2 échelles .....	3s	Plusieurs pieux bois .....	10s
2 fourches de fer à 3 doigts .....	30s	1 mousquet.....	3L
<u>ANIMAUX: 162L 12S (49,1%)</u>			
2 boeufs, l'un de poil noir, l'autre rouge .....	78L	1 vache poil rouge.....	12L
1 vache poil rouge.....	15L	1 génisse noire .....	8L
1 vache poil noir.....	9L	1 jument poil rouge .....	15L
1 vache poil jaune .....	9L	3 poules et 1 coq .....	12s
1 vache noire .....	16L		
<u>PRODUITS AGRICOLES (15L - 4,5%)</u>			
1 mulon de blés, où il y a environ		5 quarts d'avoine .....	NC
9 perrées de seigle .....	NC	Le fil de chanvre et d'étoupe en pelotes .....	6L
5 quarts de mil mesure de Vannes .....	NC	Les marnies.....	9L

TOTAL GENERAL : 331L

TERRES ENSEMENCEES

5 jx de terre sous seigle - 1/2 jl de terre sous froment - 1/4 jl de terre sous avoine

BATIMENTS

Chambre à feu (cuisine, 4 lits) - Chambre (3 coffres, outils) - Grenier  
Etable (animaux, outils) - Grange sur la rue à battre (charrue et charrettes)

ACTES

A) Inventaire fait par la juridiction de Largouet à la requête de Jean JACOB le jeune, père et garde naturel de son fils de son mariage avec Perrine JEGOUX, sa première femme, en date du 3 février 1685.

B) Autre inventaire fait à la requête de Jean JACOB des meubles dépendants de sa communauté avec feu Perrine JEGOUX, sa première femme, que de sa seconde avec défunte Claudine MARTEAU, sa seconde femme, en date du 7 mai 1692.

C) Acte de ferme fait de la tenue de Bredisquern par Demoiselle Françoise DE BEGASSON, faisant pour Dame Marie GUYDO, dame douairière DE BEGASSON, à Jean JACOB l'aîné faisant pour Jean JACOB le jeune, en date du 2 août 1677 au rapport de Mr Jacques GEOFFROY, NR à AURAY.

D) Un procès verbal fait à la requête de Jean et autre Jean JACOB, frères de la tenue de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, en date du 29 novembre 1678.

E) Acte de procompte et partage fait entre Jean LE PLUAR et Françoise JEGOUX, Jean et François LE DOUARIN, et le dit JACOB, de la succession de François JEGOUX, en date du 26 mars 1681.

F) Changement de tutelle fait par la Juridiction de Largouet par lequel Marguerite LE RUNIGO, veuve de feu Jean MARION, a été continué la tutrice de ses enfants sous l'autorité de Jean JACOB, en date du 12 juin 1692.

G) Mémoire de frais funéraire de défunte Claudine LE MARTEAU, daté du 30 décembre 1690.

H) Trois quittances consenties à Jean JACOB le jeune pour la défense du convenant de la tenue de Bredesquern, l'une par Marie GUYDO dame de BEGASSON du 13 juin 1677, et les deux autres par J. LE MEILLEUR, comme adjudicataire des biens de la succession de feu Monseigneur du RYT du 28 octobre 1682 et 9 octobre 1683.

Quatre mois plus tard, le 30 septembre 1693, Jean JACOB l'aîné acquiert les édifices de la tenue de son défunt frère, dont les intérêts sont défendus par l'autre frère Sébastien, l'un des trois tuteurs. Les biens immobiliers sont alors estimés à 1067L et sous domaine congéable du sieur Julien LE MEZEC. En janvier 1695, la dernière fille Jeanne JACOB meurt à l'âge de 21 mois. Sa mère Marguerite LE RUNIGO, Sébastien JACOB et Jean LE MEUT assistent à l'enterrement. Philibert JACOB meurt sans doute aussi en bas âge. Par contre, Jean JACOB (n°174) survit à l'enfance. En janvier 1699, âgé de 17 ans, il choisit pour curateur son cousin germain Jean LE MEUT, qui semble reprendre toute l'exploitation de Bredisquern. Trois ans plus tard, en février 1702, après un dernier décret de justice, il épouse Françoise EZAN (n°175), originaire de Kerdirect en PLUNERET, où le couple se marie et s'installe. Jean LE MEUT sera le parrain de leur premier enfant.

B5552 - Largouet /s Auray - 30/09/1693

Congément

Jean JACOB l'aîné, subrogé aux droits du Sieur Julien LE MEZEC, sieur de Saint-Jean, Conseiller et secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, acquiert les édifices d'une tenue au village de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, dont le prisage, effectué le 17 mai, s'élève à la somme de 1067L 15s.

Contre les défenseurs

Sébastien JACOB, tuteur des mineurs de Jean JACOB le jeune de son mariage avec Marguerite LE RUNIGO.

B5553 - Largouet /s Auray - 19/01/1699

Décret de curatelle

Jean JACOB, fils de défunts Jean JACOB et Perrine JEGOUX de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, déclare être âgé de 17 ans et vouloir choisir pour curateur Jean LE MEUT son cousin germain par alliance de Bredesquern.

Parmi les témoins

1- Jean JACOB de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, oncle paternel...

B5554 - Largouet /s Auray - 16/01/1702

Décret de mariage

Jean JACOB, f. Jean (+) et Perrine JEGOUX de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, 21 ans, & Françoise EZAN, f. Nicolas EZAN de PLUNERET.

Témoins

- 1- Jean LE PLUAR du Petit Coperic en MERIADEC, oncle paternel par alliance et tuteur.
- 2- Sébastien JACOB de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, oncle paternel.
- 3- Jean JACOB de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, oncle paternel.
- 4- Jean LE MEUT de Bredesquern en PLOUGOUMELLEN, cousin germain.
- 5- Jean PERENNES de St Goustan d'AURAY, cousin germain par alliance du père.

-oOo-

Dernier fils de Jean JACOB et Julienne CORLE, Sébastien JACOB (n°430) semble épouser en premières noces Jeanne LE MEULT le 5 octobre 1684 à Mériadec. Parmi les témoins, figurent Jean JACOB père, Claudine LE BLEAVEC, mère de Jeanne, Jean LE BLEAVEC, François LE CLOUEREC. Aucun enfant ne semble naître de cette union. Dès le 18 février 1686, Sébastien se remarie à Plougoumelen avec Jeanne MOREL, en présence de Louis LE HOULLE, Jean MOREL, François BAUDIC, Louis LE FLOCH. Ce couple a trois enfants : Louise née en 1688, Jean en avril 1690 et Gabrielle en février 1692. Cette dernière a pour parrain Jean JACOB. En octobre 1686, Sébastien prête 57L à Jean LE FURAUULT de Kersalle. En mai 1693, il est institué tuteur de sa nièce Jeanne, 3 semaines, fille de son défunt frère Jean avec Marguerite LE RUNIGO (voir plus haut). A ce titre, il défendra les intérêts des mineurs. Le 15 juin suivant, Jeanne MOREL s'éteint âgée de 35 ans. Son mari, Jean et Mathurin MOREL assistent à aux obsèques. Le 13 janvier 1694, peu avant un troisième mariage, Sébastien JACOB fait inventorié ses biens mobiliers pour arrêter sa communauté. La somme s'élève à 247L, dont les deux tiers pour le cheptel. L'exploitation de Sébastien est sans doute distincte de celle de ses deux frères Jean, mais certains bâtiments et matériels doivent être mis en commun. Les terres sont beaucoup moins étendues, guère plus de deux hectares en culture sous seigle ou sous froment. Sur le repaire, deux charrettes sont quand même utilisées. L'élevage bovin n'est guère important avec seulement une paire de boeufs et deux vaches. Par contre, il existe un cochon, treize brebis et huit ruches d'abeilles. La maison<sup>6</sup> comprend deux chambres, avec dans la première une table et deux lits, dans la seconde deux coffres. L'un de ceux-ci contient notamment trois denanteaux, trois cotillons, 18 chemises de femme. Un fût de barrique sert par ailleurs d'armoire.

<sup>6</sup> La description de la disposition des meubles ressemble assez à celle lors de l'inventaire après décès de Jean JACOB le jeune seulement sept mois plus tôt (voir plus haut). Il est donc fort possible que les deux frères habitent la même maison.

*Inventaire après décès de Jeanne MOREL de Bredisquern en PLOUGOUMELEN*

A la requête de Sébastien JACOB son veuf et garde naturel de leurs enfants.  
Priseurs : Pierre TANGUY de Toulellan et Jean LE BOURGEOIS de Kerlan en PLOUGOUMELEN.

MEUBLES (19L 3s - 7,7%)

1 vieille table close en bois de chêne, avec son escabeau .....	15s
1 vieille mée à pâte .....	8s
1 méchant charlit avec sa couette de balle, 2 vieux linceuls, 1 vieux langeul .....	3L
1 charlit en bois de chêne avec sa couette de balle, 2 linceuls, 1 berne .....	4L 10s
1 fût de barrique servant d'armoire .....	8s
1 petit escabeau .....	2s

Dans la 2e chambre

1 coffre (SCEAU) .....	6L
1 coffre .....	4L

LINGE ET VETEMENTS (18L 5s - 7,4%)

1 linceul de chanvre plus que usé .....	15s	18 chemises à femme .....	10L 16s
1 linceul .....	12s	1 petite chemise de drap rouge .....	1L 10s
1 cotillon bleu .....	1L 10s	1 denanteau de toile .....	12s
1 cotillon de toile .....	1L	1 denanteau de toile tout usé .....	3s
1 cotillon de toile .....	1L 5s	1 denanteau de toile .....	2s

USTENSILES DE CUISINE (13L 15s - 5,6%)

1 trépied .....	8s	2 pots de beurre .....	1L 10s
3 bassins d'airain .....	10L 10s	3 pots de terre .....	3s
1 jade et 1 passoire .....	3s	1 rangeot, 1 fût de pipe .....	15s
4 écuelles et 4 cuillères de bois .....	4s	1 seau à eau .....	2s

MATERIEL ET OUTILS AGRICOLES (31L 10s 6d - 12,7%)

2 charrettes .....	15L	1 tranche .....	8s
1 charrue avec son équipage .....	2L	1 faucille .....	5s
1 corde à charrette .....	6s	1 faucillon .....	8s
1 échelle .....	8s	1 râteau denté de fer .....	3s
2 haches .....	10s	1 battoir .....	1s
1 scie .....	2s 6d	1 dévidoir .....	2s
1 guide colle .....	4s	1 quart & 2 cribles .....	4s
2 fléaux à battre .....	4s	1 sac .....	5s
1 pelle de fer .....	1L	1 sac .....	7s
1 êtrepe .....	1L 15s	4 poches .....	2L
1 fourche .....	12s	1 ruche de paille .....	2s
1 croc de fer .....	4s	1 fusil .....	5L

ANIMAUX (164L 10s - 66,6%)

2 boeufs avec leurs jougs et courroies .....	75L
13 chèvres de brebis .....	36L
2 vaches .....	36L
1 cochon .....	4L
8 ruches d'abeilles .....	13L 10s

PRODUITS AGRICOLES (NC)

6 perrées de mil .....	NC
1 quart de seigle .....	NC
1 quart de froment .....	NC
3 perrées d'avoine .....	NC

LEVEE EN TERRE

3 journaux de terre ensemencée sous seigle.

BATIMENTS

Chambre principale (1 table, 2 lits, cuisine, outils) - 2e chambre (2 coffres avec vêtements, quelques outils)  
Grenier (récoltes) - Etable (animaux + ruches) - Repaire (2 charrettes) - Cardy (charrue).

TOTAL GENERAL : 247L 3s 6d

Début 1694, Sébastien JACOB (n°430) convole pour de nouvelles noces avec Anne PLUNIAN (n°431), originaire de Kersompt en GRAND-CHAMP, veuve de Jean LE GOHEBEL, âgée d'environ 37 ans. Le couple a deux enfants, Jacques né en mai 1695, filleul de Jacques et Yvonne LE ROUX et Jeanne (n°215) née le 12 avril 1697, filleule de Jean LE MEUT et Jeanne DANNO. La famille s'agrandissant, un lit est rajouté dans la seconde chambre, le service de cuisine augmente (six écuelles et cuillères au lieu de quatre, cinq bassins d'airains au lieu de trois). Cette nouvelle période voit aussi fortement se développer l'industrie textile nécessitant un rouet, un braie, un dévidoir. Estimable à 25L, la production comprend plus de 100 pelotons, 20 écheveaux, 20 paquets de chanvre, lin ou réparaon, ainsi qu'un peu de laine. La

confection de vêtements est aussi vraisemblable, car la famille dispose d'une quarantaine de chemises, dont la moitié en bon état. En outre, Sébastien peut s'habiller avec deux camisoles et deux culottes de berlinge, un vieux manteau d'incart. Anne PLUNIAN possède quatre coiffes, quatre denanteaux, trois camisoles d'incart, cinq jupes dont une de berlinge bleue, une autre de drap rouge, une autre encore d'incart rouge. Dans l'étable, le cheptel bovin se renforce avec huit têtes, tandis les ovins disparaissent à l'exception d'une chèvre.

Le 3 décembre 1707, Anne PLUNIAN s'éteint à Bredisquern, à l'âge de 50 ans. Assistent à ses obsèques Jean et Julien LE GOHEBEL, les enfants issus de son premier mariage, ainsi que son veuf Sébastien JACOB. Mais celui-ci meurt aussi peu après<sup>7</sup>. Le 16 janvier 1708, les enfants mineurs du couple sont donc pris en charge par leur oncle maternel Henri FRAVALLO de Kermabentat en PLUNERET. L'inventaire n'est effectué que le 13 mai et à la sénéchaussée d'Auray, au lieu de la juridiction de Largouet. Il s'élève à la somme de 295L, sans les récoltes, soit une augmentation d'environ 20% par rapport à 1694. Il atteindrait 390L avec les récoltes<sup>8</sup>. Il est constitué à 40% par le cheptel.

B5555 - Largouet /s Auray - 16/01/1708

<u>Décret de tutelle</u>	
Il est recherché un tuteur à Jacques JACOB 15 ans fils mineur de + Sébastien et Anne PLUNIAN décédés à Bredisquern en PLOUGOUMELEN, ainsi qu'à Jeanne JACOB 11 ans et Anne 10 ans (?).	
<u>Témoins</u>	
1-	Jean JACOB de Kerdiret en PLUNERET, cousin germain aux mineurs.
2-	Julien LE CLOUEREC de Kerherec en PLOUGOUMELEN, cousin germain par alliance aux mineurs.
3-	Jean LE MEUT de Bredisquern en PLOUGOUMELEN, cousin germain par alliance aux mineurs.
4-	Henry LE BAGOUSSE de Keran en PLUNERET, cousin germain aux mineurs.
5-	Jacques LE PALUD de Kerain en MERIADEC, cousin germain aux mineurs.
6-	Louis LE GARREC de Fontaine Allan en PLUNERET, cousin germain par alliance aux mineurs.
7-	Jean PLUNIAN du Bois de Camps en GRAND-CHAMP, oncle maternel.
8-	Henry FRAVALLO de Kermabentat en PLUNERET, oncle maternel par alliance.
9-	Vincent PLUNIAN de Leynon en GRAND-CHAMP, oncle maternel.
10-	Yves PLUNIAN de Leynon en GRAND-CHAMP, oncle maternel.
11-	Jean BRIENTIN de Leynon en GRAND-CHAMP, oncle maternel.
Ils nomment Henry FRAVALLO tuteur des mineurs.	

B1928 – Sénéchaussée d'Auray – 13/05/1708

<i>Inventaire après décès de Sébastien JACOB à Bredisquern en PLOUGOUMELEN</i>	
Marié à Jeanne MOREL puis à Anne PLUNIAN en secondes noces.	
A la requête de Henry FRAVALLO, tuteur.	
Rédacteur : Louis Julien LE VERGER, NR, faisant pour le greffe, de la ville d'AURAY.	
Priseurs : Pierre ROBIGO de Kerynour et Jean LUCAS de Bredisquern en PLOUGOUMELEN.	
<u>MEUBLES : 26L (8.8%)</u>	
<u>En la chambre à feu</u> , 1 table .....	1L
1 lit avec sa couette de balle, 2 linceuls et sous-ballin, et 1 mauvais petit coffre .....	5L
1 lit avec sa couette de balle, 2 linceuls de chanvre, son ballin, 1 escabeau (2e : voir matériels).....	7L 10s
1 coffre sans clé ni clavure, 1 barrique.....	2L 10s
<u>Dans la chambre</u> , 1 vieux lit, 1 mauvaise couette de balle, 2 linceuls de chanvre et son ballin.....	1L 10s
1 vieille trappe servant de garde-manger.....	10s
1 charnier.....	1L
1 vieux coffre sans clé ni clavure .....	1L
1 coffre (sceau).....	2L
1 coffre (2e sceau).....	4L
1 chaise de bois (voir matériels)	
<u>LINGE ET VETEMENTS : 36L 5s (12.3%)</u>	
4 linceuls de réparon tout percés .....	1L
4 linceuls de toile de chanvre et réparon .....	3L
8 chemises à homme, tant en chanvre qu'en réparon .....	2L
8 vieilles chemises à homme, toutes percées.....	1L

<sup>7</sup> L'acte de décès n'a pas été retrouvé dans les registres paroissiaux.

<sup>8</sup> 37L 16s pour 10,5 perrées de seigle + 22L pour 2 perrées 1/2 de froment + 5L pour 2 perrées 1/2 d'avoine + 28L 15s pour 5 perrées 3 quarts de mil, soit un supplément de 93L 11s, d'après la vente du 17/06/1708.



Plougoumelen

2 camisoles de berlinge à homme .....	1L	
2 culottes de berlinge .....	1L	5s
1 vieux manteau d'incart à homme et 4 poches .....	2L	
10 chemises à femme tant en chanvre que réparon .....	3L	
15 vieilles chemises à femme toutes percées .....	4L	
2 jupes avec leurs corsets, 1 de berlinge bleue, l'autre de draps rouge, 1 denanteau de berlinge .....	12L	
3 jupes avec leurs corsets, 1 d'incart rouge et 2 de toile .....	3L	
3 camisoles d'incart à femme .....	1L	10s
2 denanteaux de toile, 1 denanteau de berlinge, 1 chemisette de toile .....	1L	
4 coiffes à femme de lin .....		10s
<u>USTENSILES DE CUISINE : 23L 5s (7,9%)</u>		
1 trépied, 1 vieux pot de fer, 1 poêle grasse .....	2L	
6 écuelles, 6 cuillères, 2 jades, le tout de bois .....		15s
3 pots de terre, 1 ribot .....		5s
4 bassins d'airain tant grands que petits .....	20L	
1 vieille barrique (2e : voir à meubles) .....		5s
<u>MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES : 45L 3s (15,2%)</u>		
2 petites charrues avec leurs équipages .....	1L	10s
2 charrettes, l'une ferrée, l'autre non, avec un feu .....	24L	10s
2 vieilles roues de charrette, avec de vieux bois à feu .....	1L	10s
2 échelles et 2 vieux veille roit ( ?) .....		12s
4 faucilles, 1 serpe, 3 sarcloirs, 1 faux, le tout en fer .....	1L	10s
3 râteaux, 4 fourches, 1 palle, 2 tranches, 4 piguelles, 1 croc, le tout en fer .....	3L	10s
2 étrèpes .....	3L	
1 pierre à aiguiser des outils, avec 1 vieux billot pour mettre les pots .....		8s
2 vieilles haches, 1 hacheron, 1 scie, 2 tarrières, 1 ciseau .....	1L	10s
1 chaise de bois, 1 offre avec ses pilons .....		15s
13 ruches de paille .....		13s
1 brosse .....	1L	
1 braie, 1 escabeau, 1 dévidoir .....	1L	
3 sacs et 2 cribles .....		15s
1 fusil .....	3L	
<u>PRODUCTION AGRICOLE : 48L 16s (16,5%)</u>		
10 perrées 1/2 de seigle .....		NC
2 perrées 1/2 de froment .....		NC
2 perrées 1/2 d'avoine .....		NC
5 perrées 3 quarts de mil .....		NC
112 pelotons de fil, tant de chanvre que réparon .....	10L	
4 pelotons et 2 poupées de lin .....		8s
23 écheveaux de fil de chanvre .....	6L	
28 paquets de lin et de chanvre .....	6L	
1 paire d'incart à incarder de la laine pure, avec 4 livres de laine .....	1L	13s
Les marnies y étant, tant dans l'étable que sur la rue, avec la paille y étant .....	9L	15s
8 cents de fagots de paille de seigle .....	12L	
2 cents de fagots de bois .....	3L	
<u>ANIMAUX : 116L (39,3%)</u>		
2 boufs, 1 poil noir, l'autre rouge .....	55L	10s
4 vaches et 2 génisses de différent pelage .....	39L	
1 cheval à poil rouge .....	12L	
2 porcs .....	6L	
7 poules et 1 coq .....	2L	
1 chèvre .....	1L	10s

TOTAL GENERAL : 295L 9s

BATIMENTS

Chambre à feu – Chambre – Etable – Cardy (charrues et charrettes) -

BLES EN TERRE

3 jx 1/2 sous froment - 1 jl 1/2 sous seigle

PAPIERS

A) Inventaire fait à la requête dudit défunt JACOB pour arrêter la communauté d'entre lui et Jeanne MOREL en date du 13/01/1694.

B) Acte obligatoire consenti audit JACOB par Jean LE FURAUT et femme de Kersalle en PLOUGOUMELLEN portant la somme de 57L le 01/10/1686 au rapport de PONTHO, NR à Auray.

Le mois suivant, Henri FRAVALLO fait diviser les biens mobiliers afin de les vendre publiquement. La part de ses mineurs s'établit théoriquement à 7/12e, mais dans la réalité, elle comprend la moitié de la production agricole, les trois quarts des animaux, la quasi-totalité des vêtements, des ustensiles de cuisine, des matériels et outils agricoles, une part moindre dans les meubles. En valeur, principalement, il ne reste plus que pour les enfants de Jeanne MOREL deux des quatre bassins d'airain, une des deux charrettes, deux des quatre vaches, deux des trois lits, deux des quatre coffres. Lors de la vente du 17 juin, 45 personnes se portent acquéreur, dont 13 femmes attirées notamment par les vêtements et biens d'habitation. Il n'y a pas de gros acquéreur, par contre plusieurs se sont déplacés en famille comme les ROBIGOT, LE TOUZO, MADEC, LE BOURGEOIS... La vente est plutôt bonne, elle rapporte plus de 240L. Les prix se maintiennent par rapport à l'inventaire comme le cheval inventorié 12L vendu 12L 12s, les deux porcs 6L vendus 8L, les deux cents de fagots 3L vendus 3L 14s. Curieusement, ce sont plus les vieilles chemises que les neuves qui sont vendues : 19 contre 3. En fait, le linge et les vêtements remportent un franc succès, puisqu'ils sont inventoriés 36L et vendus 37L 15s pour une partie seulement. Alors qu'ils ne font pas partie du partage, sont aussi vendus un coffre, une brassière, un panneau, une faucille, une offre, quatre paquets de lin non filé. Par contre aucun acquéreur n'est trouvé pour quatre écuelles, une fourche de fer, deux piguelles, deux râteaux, un braie... et surtout pour le lit. Les bœufs ont eux déjà été vendus à la foire. Avec le revenu de la vente, Henry FRAVALLO peut mieux gérer les biens de ses mineurs, effectuer divers paiements dus au seigneur foncier, aux prêtres du chapitre de Vannes, et relatifs aux frais de culture et d'entretien des terres.

B1928 – Sénéchaussée d'Auray – 15/06/1708

*Partage et division à Bredisquern en PLOUGOUMELEN.*

Des biens meubles, ustensiles de ménage et grains dépendant des successions de défunt Sébastien JACOB.

A la requête de Henry FRAVALLO, tuteur des mineurs,  
fondé en une moitié et 1/6e de l'autre moitié appartenant à ses mineurs.

Rédacteur : Louis Julien LE VERGER, NR, faisant pour le greffe, de la ville d'AURAY, St Gildas.

Lots faits par : Pierre ROBIGO de Kerinouret en PLUNERET et Jean LUCAS de Bredisquern en PLOUGOUMELEN.

MEUBLES

1 lit (NV), sa couette, 2 linceuls de chanvre, 1 coffre sans clé avec sa clavure, 1 coffre, 1 vieille chaise de bois, 2 mauvais escabeaux, 1 mauvaise table.

USTENSILES DE CUISINE

1 poêle grasse, 2 pots de terre, 7 écuelles (4 NV), 2 fûts de barrique, 1 bassin d'airain, 1 bassin, 1 trépied.

LINGE ET VETEMENTS

1 couette de balle et 1 oreiller, 3 vieux linceuls, 3 linceuls, 6 vieilles chemises, 3 vieilles chemises de réparon à femme, 2 chemises de réparon à femme, 3 chemises de chanvre, 8 chemises à femme, 1 camisole, son denanteau, 1 camisole d'incart, 1 vieille camisole, sa jupe de toile, 1 camisole à femme de drap rouge, 2 jupes, 1 jupe de drap bleu, 1 jupe de toile, 1 camisole, sa jupe, 1 culotte de berlinge, 1 denanteau de haneton, 1 vieux manteau d'incart à homme, 1 poche de toile, 2 vieilles poches.

MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES

1 charrette non ferrée, 1 collier, 1 panneau, 3 fourches, 1 fourche de fer (NV), 2 piguelles (NV), 3 piguelles de fer (1 NI), 2 râteaux (NV), 2 râteaux de fer (1 NI), 2 tranches (NV), 2 faucilles, 2 sarcloirs, 1 étrépe, 1 javelot (NI, NV), 1 faux, 1 croc, 1 couteau (NI), 1 rouet (?), 1 hache (NV), 1 serpe, 1 tarière, 1 pierre à moudre, 1 braie (NV), 1 échelle et plusieurs vieux bois (NV), 7 ruches de paille, 1 sac, 1 vieux fer.

PRODUCTION AGRICOLE

5 perrées de seigle, 3 perrées de mil, 1 perrée 1/4 de froment, 1 perrée 1/4 d'avoine, la portion de la paille qui est sur l'aire à battre, 60 pelotons de fils de chanvre, 10 paquets de lin et chanvre, 14 écheveaux de fil de chanvre et étoupe, 2 cents de fagots.

ANIMAUX

1 cheval poil rouge, 1 vache rouge, 1 vache noire, 2 cochons, 1 veau poil noir (génisse), 1 génisse, la portion des bœufs comme ils seront vendus à la foire prochain

NDRL : NI = Non Inventorié – NV = Non Vendu.

*Vente à Bredisquern en PLOUGOUMELLEN après le décès de Sébastien JACOB*

A la requête de Henry FRAVALLO, tuteur, fait la juridiction du comté de Largouet sous Auray  
Rédacteur : Louis Julien LE VERGER, NR, faisant pour le greffe, de la ville d'AURAY.

MEUBLES : 11L 18s

1 vieux coffre	Sébastien KERIO	1L	1s		
2 mauvais escabeaux	Pierre LE MERO		2s	6d	
1 vieille chaise de bois	Joseph LE BOURGEOIS		5s		
1 coffre sans clé avec sa clavure, bois de chêne	Louise JACOB	6L	6s		
1 vieux coffre sans clé ni clavure (HP)	François LE METOUR	3L	6s		P
1 mauvaise table avec 1 trépied	?		17s	6d	

LINGES ET VETEMENTS : 37L 15s 6d

1 couette de balle et 1 oreiller	Marc HELLEC	5L	3s		
3 vieux linceuls de réparon	Jean THOMAS	1L	18s		P
2 linceuls de réparon	Vincente LE CORVEC	2L	2s		
1 linceul de réparon	Michel LE CAMPION	1L	5s		
6 mauvaises chemises à femme toutes usées	Julienne LE BIDAU		10s	3d	P
6 vieilles chemises	Pierre LE ROBIGOT	1L	11s		P
3 chemises à femme de toile de chanvre	Jean KERSERHO	1L	11s	6d	
3 vieilles chemises de réparon à femme	Jeanne CAUDAL		11s	3d	P
2 mauvaises chemises à femme	Jean KERSERHO		5s		P
2 chemises à femme toutes usées	Jeanne ROBERT		15s	6d	
1 jupe de drap bleu	Louise JACOB	8L	15s		
1 jupe de toile avec sa camisole, son denanteau tout de chanvre	Pierre ROBIGOT	1L		6d	P
1 jupe et 1 camisole	Jeanne ROBERT		18s	6d	P
1 jupe de toile	Vincente LE CORVEC		18s		P
1 camisole de toile avec sa jupe	Françoise LE LUZELIC		16s		P
1 camisole d'incart	Denise HEMERY		18s		P
1 vieille camisole avec sa jupe mi-usée de toile	Jeanne RICHART	1L	17s	6d	P
1 camisole de toile de chanvre à femme	François DANNO		16s	6d	P
1 camisole à femme de drap rouge	Yves MOREL	1L	2s		
1 denanteau de henton	Pierre LE BIDAU	1L	7s		P
1 culotte de berlinge	Jean LE PALLUD		17s		P
1 vieux manteau d'incart à homme	Pierre ROBIGOT	1L	14s		
1 poche de toile de réparon	Augustin LE GALLIOT		12s		P
2 vieilles poches de toile	Pierre ROBIGOT		5s		P
1 brassière (HP)	Jean LE MERO		6s		P

USTENSILES DE CUISINE : 12L 19s

1 vieille barrique	Julien FRALLO		7s		P
1 vieille barrique	Jean HEMERY		19s		P
1 grand bassin d'airain	Joseph LE BOURGEOIS	8L	10s		
1 bassin d'environ 2 seaux mi-usé	Julienne LE BIDAU	2L	3s		P
1 poêle grasse	Marguerite LE BOURGEOIS		13s	6d	
2 pots de terre	Guillemette LE ROUX		2s		P
3 écuelles	Louis NIVET		4s	6d	P

MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES : 16L 7s 6d

1 charrette non ferrée	Sébastien LE TOUZO	9L	2s	6d	P
1 collier avec son panneau	Yves LE MOREL		7s		P
1 panneau (HP)	François ROBIGO		5s		P
1 fourche de fer	Jean LE PALLUD		11s	6d	P
1 faux	Marguerite LE BOURGEOIS	1L			
1 tranche	Julien FRALLO		13s		P
1 étrépe	Yvonne MOREL	(?)			P
1croc de fer	Louis MAHEO		8s		
2 râteaux, 3 piguelles, 1 fourche, le tout de fer	Jean ROLLAND		9s	6d	P
1 fourche de fer à deux dents	Julien FRALLO		10s	6d	
3 faucilles (1 HP), 1 serpe, 2 sarcloirs, 1 couteau, 1 tarière, le tout de fer	Jean LE MEUT		13s	6d	P
1 rouet	Pierre MADEC		5s		P
7 ruches de paille	Louis LE BAGOUSSE		8s		
1 sac	Sébastien LE TOUZO		4s		P
1 pierre à moudre	François ROBIGO		6s		P
De vieux fers	Louis NIVET	1L			nihil
1 offe (HP) et 1 échelle	Michel BULION		5s		

ANIMAUX : 93L 17s 6d

2 porcs	Augustin LE GALLIOT	8L			P
1 vache poil rouge	Pierre LE BRASOUEDEC	11L			P
1 vache poil noir	Julien MADEC	11L	2s	6d	P
1 génisse poil noir	Philibert LE TOUZO	8L	12s		P
1 génisse poil rouge	Jean LE MEUT	5L			P

Plougoumelen

Portion de 2 bœufs	Vendue la foire	37L 11s	
1 cheval poil rouge	Grégoire LE BLEAVEC	12L 12s	
<u>PRODUITS AGRICOLES : 69L</u>			
60 pelotons de fil de chanvre	Geoffroy LE SERGENT	7L	
10 paquets de chanvre et d'étope	Augustin LE GALLIOT	4L 1s	P
14 écheveaux de fil de lin, chanvre et étope avec 4 paquets de lin non filé (HP)	Julienne CARRIC	5L 5s	
5 perrées de seigle à 3L 12s / perrée	Pierre ROBIGOT	18L	
1 perrée 1/4 de froment	Claude LE GOUGUEC	11L	
1 perrée 1/4 d'avoine	François ROBIGOT	2L 10s	
3 perrées de mil	Le nommé RICHART	15L	
Portion de paille	?	2L 10s	
2 cents de fagots de bois de chêne	Pierre ROBIGOT	3L 14s	
<u>TOTAL GENERAL : 241L 17s 6d</u>			

NDRL : HP = Hors Partage – P = Payé le jour de la vente (sans crédit).

Regroupement des biens par acquéreurs

Acheteur	Total	Détail	Payé	Achat
? Vendue la foire	37L 11s	37L 11s		Portion de 2 bœufs
?		17s 6d		1 mauvaise table avec 1 trépied
?		2L 10s		Portion de paille
Michel BULION	5s	5s		1 offre et 1 échelle
Julienne CARRIC	5L 5s	5L 5s		14 écheveaux de fil de lin, chanvre et étope avec 4 paquets de lin non filé
Jeanne CAUDAL	11s 3d	11s 3d	P	3 vieilles chemises de réparaon à femme
François DANNO	16s 6d	16s 6d	P	1 camisole de toile de chanvre à femme
Julien FRALLO	1L 10s 6d	13s	P	1 tranche
		10s 6d		1 fourche de fer à deux dents
		7s	P	1 vieille barrique
Marc HELLEC	5L 3s	5L 3s		1 couette de balle et 1 oreiller
Denise HEMERY	18s	18s	P	1 camisole d'incart
Jean HEMERY	19s	19s	P	1 vieille barrique
Louise JACOB	15L 1s	8L 15s		1 jupe de drap bleu
		6L 6s		1 coffre sans clé avec sa clavure, bois de chêne
Sébastienne KERIO	1L 1s	1L 1s		1 vieux coffre
Jean KERSERHO	1L 16s 6d	5s	P	2 mauvaises chemises à femme
		1L 11s 6d		3 chemises à femme de toile de chanvre
Louis LE BAGOUSSE	8s	8s		7 ruches de paille
Julienne LE BIDAU	2L 13s 3d	10s 3d	P	6 mauvaises chemises à femme toutes usées
		2L 3s	P	1 bassin d'environ 2 seaux mi-usé
Pierre LE BIDAU	1L 7s	1L 7s	P	1 denanteau de henton
Grégoire LE BLEAVEC	12L 12s	12L 12s		1 cheval poil rouge
Joseph LE BOURGEOIS	8L 15s	8L 10s		1 grand bassin d'airain
		5s		1 vieille chaise de bois
Marguerite LE BOURGEOIS	1L 13s 6d	1L		1 faux
		13s 6d		1 poêle grasse
Pierre LE BRASOUDEC	11L	11L	P	1 vache poil rouge
Michel LE CAMPION	1L 5s	1L 5s		1 linceul de réparaon
Vincente LE CORVEC	3L	2L 2s		2 linceuls de réparaon
		18s	P	1 jupe de toile
Augustin LE GALLIOT	12L 13s	12s	P	1 poche de toile de réparaon
		4L 1s	P	10 paquets de chanvre et d'étope
		8L	P	2 porcs
Claude LE GOUGUEC	11L	11L		1 perrée 1/4 de froment
Françoise LE LUZELIC	16s	16s	P	1 camisole de toile avec sa jupe
Jean LE MERO	6s	6s	P	1 brassière
Pierre LE MERO	2s 6d	2s 6d		2 mauvais escabeaux
François LE METOUR	3L 6s	3L 6s	P	1 vieux coffre sans clé ni clavure
Jean LE MEUT	5L 13s 6d	13s 6d	P	3 faucilles, 1 serpe, 2 sarcloirs, 1 couteau, 1 tarière le tout de fer
		5L	P	1 génisse poil rouge
Jean LE PALLUD	1L 8s 6d	11s 6d	P	1 fourche de fer
		17s	P	1 culotte de berlinge
Guillemette LE ROUX	2s	2s	P	2 pots de terre
Geoffroy LE SERGENT	7L	7L		60 pelotons de fil de chanvre
Philibert LE TOUZO	8L 12s	8L 12s	P	1 génisse poil noir
Sébastien LE TOUZO	9L 6s 6d	9L 2s 6d	P	1 charrette non ferrée
		4s	P	1 sac

Plougoumelen

<i>Acheteur</i>	<i>Total</i>	<i>Détail</i>	<i>Payt</i>	<i>Achat</i>
Julien MADEC	11L 2s 6d	11L 2s 6d	P	1 vache poil noir
Pierre MADEC	5s	5s	P	1 rouet
Louis MAHEO	8s	8s		1croc de fer
Yves MOREL	1L 9s	7s	P	1 collier avec son panneau
		1L 2s		1 camisole à femme de drap rouge
Yvonne MOREL	?	(?)	P	1 étrêpe
Louis NIVET	1L 4s 6d	1L	Nihil	De vieux fers
		4s 6d	P	3 écuelles
Le nommé RICHART	15L	15L		3 perrées de mil
Jeanne RICHART	1L 17s 6d	1L 17s 6d	P	1 vieille camisole avec sa jupe mi-usée de toile
Jeanne ROBERT	1L 14s	15s 6d		2 chemises à femme toutes usées
		18s 6d	P	1 jupe et 1 camisole
François ROBIGOT	3L 1s	6s	P	1 pierre à moudre
		5s	P	1 panneau
		2L 10s		1 perrée 1/4 d'avoine
Pierre ROBIGOT	26L 4s 6d	1L 11s	P	6 vieilles chemises
		1L 6d	P	1 jupe de toile avec sa camisole, son denanteau tout de chanvre
		5s	P	2 vieilles poches de toile
		1L 14s		1 vieux manteau d'incart à homme
		3L 14s		2 cents de fagots de bois de chêne
		18L		5 perrées de seigle à 3L 12s / perrée
Jean ROLLAND	9s 6d	9s 6d	P	2 râtaux, 3 piguelles, 1 fourche, le tout de fer
Jean THOMAS	1L 18s	1L 18s	P	3 vieux linceuls de réparon

B5555 - Largouet /s Auray - 01/09/1709

Compte de tutelle

Henry FRAVALLO de Kermabentat en PLUNERET, tuteur des mineurs de + Sébastien JACOB de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, déclare que lors de l'inventaire après décès de Sébastien JACOB en mai 1708, il a fait la levée en terre comme y mentionné à savoir 4 perrées 1/2 de froment, 6 perrées de seigle, 1/2 perrée de mil le tout mesure d'Auray. Il déclare avoir payé le seigneur foncier et aux messires du chapitre de Vannes, ainsi que divers frais pour la culture et l'entretien des terres.

En septembre de la même année 1708, Louise JACOB, fille issue du mariage avec Jeanne MOREL, épouse à 20 ans Pierre MELAN du bourg de BADEN. Le devenir de ses frères et surs germains est inconnu. En octobre 1719, après un décret de justice, sa demi-soeur Jeanne JACOB épouse à 22 ans Vincent EVENAS (n°214-215), originaire de Lomelec en PLUNERET, où le mariage a lieu et le couple s'installe. Le frère Jacques JACOB quitte aussi Bredisquern pour le village de St Lucas en PLESCOP, certainement après son mariage. Il ne semble alors rester sur l'exploitation familiale que Joseph LE BOURGEOIS, qui serait un demi-frère paternel (?).

B5555 - Largouet /s Auray - 15/09/1708

Décret de mariage

Louise JACOB f. + Sébastien et Jeanne MOREL de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, 20 ans & Pierre MELAN f. + Pierre et Jeanne LE CLOUEREK du bourg de BADEN.

Témoins

1- Jean JACOB de Kerdirect en PLUNERET, cousin germain de Louise, etc...

B5557 - Largouet /s Auray - 28/08/1719

Décret de mariage

Jeanne JACOB f. Sébastien (+) et Anne PLUNIAN, de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, & Vincent EVENAS f. d'André et Françoise LE PLUAR, de Lomelec en PLUNERET.

Témoins

- 1- Henry FRAVALLO de Kermabentat en PLUNERET, tuteur.
- 2- Jacques JACOB de St Lucas en PLESCOP.
- 3- Louis LE GARREC de Fetan Allan en PLUNERET, cousin germain par alliance.
- 4- Joseph LE BOURGEOIS de Bredisquern en PLOUGOUMELLEN, demi-frère côté paternel (x GOHEBEL ?).
- 5- Jean PLUNIAN de Bot Calper en GRAND-CHAMP, oncle à la mère.